

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 68892 du 14 septembre 2016 portant promotion de sous-officiers
de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : INTJ1623776S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 86510 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525367S);
Vu la décision n° 86667 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525370S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} octobre 2016:

Lesueur, Raynald	Nigend : 137 453	Numéro de livret de solde : 5 324 569
Monchet, Alain	Nigend : 134 692	Numéro de livret de solde : 5 311 960

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 2016:

Vrhovac, Branko	Nigend : 184 648	Numéro de livret de solde : 8 034 298
Demarconnay, Luc	Nigend : 186 782	Numéro de livret de solde : 8 038 222

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 septembre 2016.

Pour le ministre et par délégation :
Le général, sous-directeur de la gestion du personnel,
É.-P. MOLOWA